



En exercice : 58

Présents : 43

Votants : 47

Séance du 9 décembre 2024

Le Neuf Décembre Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 3 décembre 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	/
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, titulaire
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	/
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edith, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	/
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire,
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, GARBE Pascale, titulaires
NIAFLES	/
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), TRIDON Fabrice (suppléant Astillé), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), BANNIER Géraldine (Courbeveille), LÉPICIER René-Marc (Congrier), MAHIER Aurélie (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), LECOT Gérard (La Chapelle-Craonnaise), Derval Séverine (La Selle-Craonnaise), GENDRY Daniel (Niafles), GENDRY Hugues (Quelaines-St-Gault), LIVENNAIS Norbert (Renazé), CLAVREUL Yannick (Simplé).

Étaient absents : MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), HAMARD Benoît (Craon).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Gérard LECOT a donné pouvoir à Dominique GUINEHEUX
Aurélie MAHIER a donné pouvoir à Bertrand de GUÉBRIANT

Norbert LIVENNAIS a donné pouvoir à Patrick GAULTIER
René-Marc LÉPICIER a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance : Élu M. Patrick GAULTIER, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2024-12/448 : FINANCES

Séance du : 9 décembre 2024

**OBJET 2024-12/448 : FINANCES
PROPOSITION D'OUVERTURE DE CRÉDITS ANTICIPÉS**

M. CHAUVIN, Vice-Président en charge des Finances/Marchés Publics, expose au Conseil communautaire :

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Pour la section d'investissement, l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales précise qu'en dehors des dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget et des dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, une autorisation du Conseil communautaire est obligatoire pour procéder à des engagements de dépenses avant le vote du budget primitif.

Afin de gérer au mieux les affaires courantes et de réaliser les investissements indispensables au bon fonctionnement des services, dont le besoin peut intervenir avant le vote du budget primitif pour 2025, il convient donc d'ouvrir les crédits d'investissement nécessaires. Cette ouverture anticipée de crédit d'investissement est plafonnée à hauteur de 25 % des crédits d'investissement votés au titre de l'exercice précédent hors report. Ces ouvertures de crédits constituent des plafonds d'engagement de la collectivité, dans l'attente du vote du budget 2025, qui précisera les montants de l'exercice budgétaire et les projets financés.

Budget 70000 – Principal

Budget 70000 : Dépenses d'investissement		BP + DM + BS 2024	Report 2023 sur exercice 2024	Montant maximal autorisé	Ouverture des crédits par anticipation
Hors opération					
20	immobilisations incorporelles	193 100,00 €	118 100,00 €	18 750,00 €	10 000,00
21	immobilisations corporelles	5 000,00 €	0,00 €	1 250,00 €	1 000,00
23	immobilisations en cours	600 030,96 €	6 966,96 €	148 266,00 €	10 000,00
Opération					
100	Matériels	279 920,45 €	33 320,45 €	61 650,00 €	50 000,00
101	Travaux de voirie	321 500,00 €	0,00 €	80 375,00 €	50 000,00
102	Centre aquatique	171 384,28 €	71 784,28 €	24 900,00 €	20 000,00
103	Pôle Santé Renazé	0,00 €	84 083,73 €	0,00 €	-
104	Pôle Santé Craon	989 000,00 €	89 000,00 €	225 000,00 €	10 000,00
116	Pôle Santé Cossé	26 519,22 €	24 019,22 €	625,00 €	-
119	Centre administratif Craon	1 970 462,66 €	66 126,66 €	476 084,00 €	-
130	Derniers commerces	109 692,00 €	1 692,00 €	27 000,00 €	10 000,00
131	Bâtiments intercommunaux	69 272,93 €	11 772,93 €	14 375,00 €	10 000,00
133	Base La Rincerie	106 800,00 €	0,00 €	26 700,00 €	10 000,00
135	Signalétique ZA	20 293,15 €	5 293,15 €	3 750,00 €	2 000,00
136	Crescendo	154 889,37 €	5 293,15 €	37 399,06 €	2 000,00
138	Travaux Eaux Pluviales	959 764,30 €	134 356,45 €	206 351,96 €	150 000,00
140	Extension parking centre administratif	205 346,90 €	12 666,90 €	48 170,00 €	-
142	Contournement Eiffel	4 798 933,66 €	344 846,66 €	1 113 521,75 €	-
143	Extension médiathèque	642 000,00 €	0,00 €	160 500,00 €	-
144	Informatique	409 846,33 €	43 554,33 €	91 573,00 €	50 000,00
146	France Services Renazé	479 367,21 €	38 882,21 €	110 121,25 €	50 000,00
147	Maison du Père Neil	431 943,60 €	3 000,00 €	107 235,90 €	50 000,00
148	Parking Pôle Santé Craon	500 000,00 €	0,00 €	125 000,00 €	50 000,00

Budget 70003 - Ateliers relais

Budget 70003 : Dépenses d'investissement		BP + DM + BS 2024	Report 2023 sur exercice 2024	Montant maximal autorisé	Ouverture des crédits par anticipation
Hors opération					
20	immobilisations incorporelles	11 500,00 €	0,00 €	2 875,00 €	2 000,00
21	immobilisations corporelles	20 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00
23	immobilisations en cours	63 498,02 €	0,00 €	15 874,51 €	10 000,00
Opération					
116	Divers ateliers et derniers commerces	20 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00
133	Atelier relais - rue de l'Europe Craon	27 447,04 €	7 595,80 €	4 962,81 €	-
135	Atelier relais - ZA des Sablonnières Craon	625 000,00 €	20 691,56 €	151 077,11 €	10 000,00
136	Réhabilitation et extension Commerce / R	38 844,66 €	28 344,66 €	2 625,00 €	-
137	Extension bâtiment Algoplast	4 518,03 €	4 518,03 €	0,00 €	-
139	Réhabilitation immobilier Méral DASRAS	65 246,00 €	15 246,00 €	12 500,00 €	10 000,00
140	Atelier relais 2 Quelaines	450 000,00 €	0,00 €	112 500,00 €	50 000,00
141	Atelier ZA Les Forges Renazé	55 000,00 €	0,00 €	13 750,00 €	10 000,00
142	Commerce St Martin du Limet	260 000,00 €	260 000,00 €	0,00 €	-
143	Rénovation atelier STSM Ballots	300 000,00 €	0,00 €	75 000,00 €	10 000,00

Budget 70004 - Ordures ménagères

Budget 70004 : Dépenses d'investissement		BP + DM + BS 2024	Report 2023 sur exercice 2024	Montant maximal autorisé	Ouverture des crédits par anticipation
Hors opération					
21	immobilisations corporelles	73 500,00 €	0,00 €	18 375,00 €	10 000,00
23	immobilisations en cours	185 695,55 €	0,00 €	46 423,89 €	5 000,00
Opération					
415	Acquisition matériel	513 000,00 €	0,00 €	128 250,00 €	50 000,00
421	Aménagement de déchetterie	533 446,00 €	0,00 €	133 361,50 €	50 000,00
424	Composteurs individuels	30 000,00 €	0,00 €	7 500,00 €	5 000,00

Budget 70020 - Eau régie

Budget 70020 : Dépenses d'investissement		BP + DM + BS 2024	Report 2023 sur exercice 2024	Montant maximal autorisé	Ouverture des crédits par anticipation
Hors opération					
21	immobilisations corporelles	-	-	0,00 €	-
23	Immobilisations en cours	-	-	0,00 €	-
Opération					
100	Matériel	101 326,00	1 326,00	25 000,00 €	10 000,00
101	Travaux réseaux	1 297 069,67	325 069,67	243 000,00 €	50 000,00
102	Branchements et compteurs	278 556,54	23 556,54	63 750,00 €	5 000,00
103	Travaux unité de production	186 097,40	166 097,40	5 000,00 €	5 000,00
104	Géo référencement réseaux	10 000,00	-	2 500,00 €	-

Budget 70021 - Eau DSP

Budget 70021 : Dépenses d'investissement		BP + DM + BS 2024	Report 2023 sur exercice 2024	Montant maximal autorisé	Ouverture des crédits par anticipation
Hors opération					
21	immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
23	immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Opération					
100	Matériel	33 012,59 €	33 012,59 €	0,00 €	-
101	Travaux réseaux	977 773,78 €	47 773,78 €	232 500,00 €	50 000,00
102	Branchements et compteurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
103	Travaux unités de production	450 000,00 €	0,00 €	112 500,00 €	50 000,00

Budget 70022 - Eau Production Loigné

Budget 70022 : Dépenses d'investissement		BP + DM + BS 2024	Report 2023 sur exercice 2024	Montant maximal autorisé	Ouverture des crédits par anticipation
Hors opération					
21	immobilisations corporelles	300 000,00 €	0,00 €	75 000,00 €	5 000,00
23	immobilisations en cours	395 114,90 €	0,00 €	98 778,73 €	5 000,00
Opération					
100	Matériel	76 500,00 €	15 000,00 €	15 375,00 €	10 000,00
101	Travaux usine des eaux	575 080,64 €	25 080,64 €	137 500,00 €	100 000,00
103	Sécurisation installations	1 362 135,00 €	2 635,00 €	339 875,00 €	10 000,00
104	Aménagements réservoirs	17 650,00 €	17 650,00 €	0,00 €	-

Budget 70023 - Assainissement

Budget 70023 : Dépenses d'investissement		BP + DM + BS 2024	Report 2023 sur exercice 2024	Montant maximal autorisé	Ouverture des crédits par anticipation
Hors opération					
21	immobilisations corporelles	601 992,21 €	0,00 €	150 498,05 €	5 000,00
Opération					
100	Matériel	59 000,00 €	0,00 €	14 750,00 €	10 000,00
101	Travaux réseaux	1 258 912,17 €	535 197,17 €	180 928,75 €	50 000,00
102	Travaux postes de relèvement	129 553,35 €	9 553,35 €	30 000,00 €	5 000,00
103	Travaux unités de production	1 393 669,00 €	51 669,00 €	335 500,00 €	50 000,00

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

À l'unanimité (47 VOTANTS)

- ⇒ **DECIDE** l'ouverture de crédits anticipés 2025 comme présenté ci-dessus,
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer tout document s'y rapportant et procéder aux écritures comptables.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 17 décembre 2024

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Patrick GAULTIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20241209-DELIB202412448-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024
Publication : 18/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

